

## PROCES VERBAL du Conseil Municipal du 23 JUILLET 2014

Le vingt-trois juillet deux mille quatorze à vingt-heures, le conseil municipal de la commune de FAVERGES DE LA TOUR, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel CEZARD, Maire.

**Etaient présents** : Daniel **CEZARD**, Maire – Anouck **MICHEL**, Adjointe – Jean-Marc **DAMAIS**, Adjoint – Gabriel **COUTHON** – Claude **JOLY** – Gisèle **GAUDET** - Ntelo **KINZONZI** - Annie **FERNANDES**– Anne-Sophie **REVENU MAGOTTE** – Thomas **PICHEROT** – Cindy **MARREL** – Anne-Laure **VERGER**.

**ABSENTS et excusés** : Chantal **MAJO** – Hugues **SCHIAVO** – Eric **RABATEL**

**POUVOIRS** : Chantal **MAJO** à Gisèle **GAUDET**

**Secrétaire de séance** : Anne-Laure **VERGER**

**Date de la convocation** : 16 juillet 2014

-----

**Présentation du rapport d'activités 2013 de la CCVT** par Pascal PAYEN, le Président

### **DELIBERATION**

M. le Maire propose aux conseillers municipaux de voter une motion soutenant l'action de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

#### **Délibération n° D29\_2014**

**Objet** : MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF

Pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- De 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- Soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période de 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30 % de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu des charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de **FAVERGES DE LA TOUR** rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- Elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- Elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- Enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de **FAVERGES DE LA TOUR** estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de **FAVERGES DE LA TOUR** soutient les demandes de l'AMF :

- Réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- Arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- Réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

### **Informations diverses :**

- **Vie associative** : Jean-Marc DAMAIS informe l'assemblée des points essentiels abordés en assemblée générale par l'Association Sportive et Culturelle. Il souligne le bon fonctionnement de cette association et le nombre important d'adhérents pratiquant les diverses activités, mise à part la section scrabble qui compte malheureusement peu d'inscrits. Changement de président : Bernard BILLAUDOT cède sa place à Thibaut MAGOTTE.
- **Commission Jeunesse** : un tournoi de foot initié par la Commission Jeunesse et organisé conjointement avec l'association Génération Favergeoise, se déroulera samedi 26 juillet. Tous les conseillers sont invités à se rendre à cette manifestation.
- **Planning halle Marcel VERGNAUD** : Jean-Marc DAMAIS fait part de la réunion qu'il a organisée en présence des responsables d'associations sportives utilisant la halle, afin d'établir un planning d'utilisation, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014. Cette réunion s'est déroulée dans un bon état d'esprit, la concertation a permis à chacun de trouver les créneaux nécessaires à la pratique de leurs activités.
- **Compétence Jeunesse de la CCVT** : Jean-Marc DAMAIS et Gisèle GAUDET rappellent à l'assemblée que l'animation Jeunesse de la CCVT organise de nombreuses actions en faveur des jeunes de l'ensemble de la Communauté de communes, pendant l'année scolaire, mais aussi et surtout pendant les vacances. Il semblerait que l'information soit assez difficile à faire passer aux jeunes favergeois. Anne-Laure VERGER pense que les plannings des animations sont diffusés trop tardivement, et que les flyers manquent de lisibilité et de précisions. Dommage, car ces animations sont très intéressantes !  
Outre organiser des activités sportives et culturelles, l'animation jeunesse soutient quelques jeunes pour leur formation BAFA et envisage de mettre en place une aide à la recherche d'emploi.
- **Compagnie Fabrique des Petites Utopies** (en résidence sur le territoire des Vals du Dauphiné) : Anouk MICHEL informe l'assemblée du travail qui a été mené avec la Commission Culture, les écoles et l'ASC, afin d'élaborer un projet particulièrement intéressant et étoffé, pour faire venir cette compagnie dans notre commune au printemps 2015 : événements autour de l'ouverture de notre nouvelle médiathèque, animations autour des différents acteurs de la vie associative, actions de l'ASC pour mettre en valeur et faire connaître certains pays, travail avec les écoles... Ce projet a été déposé mais malheureusement il semblerait qu'il n'a que peu de chances d'être retenu par le comité de pilotage!
- **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** :  
Un avis favorable a été donné par l'Inspection Académique pour les horaires : fin des cours le matin à 11h45 pour les élèves d'école élémentaire et à 11h35 pour les élèves de maternelle les lundis, mardis, jeudis et vendredis (reprise à 13h30 et 13h20). Fin des cours à 11h30 pour tous les élèves le mercredi.  
La mise en place des TAP prend forme. Une organisation est prévue en 5 cycles, de vacances à vacances. Pour le 1<sup>er</sup> cycle : 76 élèves de l'école élémentaire et une vingtaine de l'école maternelle sont inscrits. 6 groupes seront constitués en élémentaire. Sur 3 jours de TAP hebdomadaires, les élèves devraient bénéficier de deux activités spécifiques avec un bénévole. Les autres élèves étant soit en APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) avec un enseignant, soit en garderie simple. 5 employés communaux assureront l'encadrement en élémentaire et 2 en maternelle.  
  
Anne-Sophie REVENU-MAGOTTE fait part aux conseillers d'une problématique qu'engendre la réforme des rythmes scolaires : certains parents avaient signalé qu'ils seraient dans l'impossibilité de récupérer leurs enfants à la sortie des classes le Mercredi. Une réflexion avait donc été menée pour savoir s'il était envisageable de mettre en place une navette pour mener des enfants au centre de loisirs de Dolomieu. Finalement après contact pris directement avec ces parents il s'avère qu'il n'y aurait que deux familles sans solution. Il a été donc conclu qu'aucune mesure particulière ne serait prise par la municipalité. Un arrangement entre parents aurait été trouvé (des parents se sont proposés pour récupérer les enfants).
- Commémoration du centenaire de la mobilisation générale (guerre de 14-18) : la commune participera à la célébration de ce centenaire en faisant sonner les cloches de l'église vendredi après-midi 1<sup>er</sup> août.
- Annie FERNANDES demande s'il y a une avancée dans le projet de réimplantation d'un commerce à Faverges. M. Le Maire répond que la réouverture de l'ancien local de boulangerie, propriété privée, reste possible, mais à ce jour aucune avancée concrète à notre connaissance. D'autre part M Le Maire a rencontré un représentant de l'enseigne « Proxi » qui a fait une étude d'implantation sur Faverges, en présence d'une technicienne de la CCVT chargée du développement commercial. Les résultats de cette enquête et l'analyse de celle-ci, ainsi que les possibilités en termes de locaux seront

- présentés en septembre au comité consultatif Vie Economique. Mais les premières constatations font apparaitre de nombreuses difficultés.

Prochaine réunion du conseil municipal mercredi 3 septembre à 20 heures

Séance levée à 22h40

Membres du conseil	Fonction	Signatures
CEZARD Daniel	Maire	
SCHIAVO Hugues	1 <sup>er</sup> adjoint	Absent et excusé
MICHEL Anouck	2 <sup>ème</sup> adjointe	
DAMAIS Jean-Marc	3 <sup>ème</sup> adjoint	
COUTHON Gabriel	Conseiller municipal	
JOLY Claude	Conseiller municipal	
GAUDET Gisèle	Conseillère municipale	
KINZONZI Ntelo	Conseiller municipal	
MAJO Chantal	Conseillère municipale	Pouvoir à Gisèle GAUDET
FERNANDES Annie	Conseillère municipale	
RABATEL Eric	Conseiller municipal	Absent et excusé
Anne-Sophie REVENU MAGOTTE	Conseillère municipale	
PICHEROT Thomas	Conseiller municipal	
MARREL Cindy	Conseillère municipale	
VERGER Anne-Laure	Conseillère municipale	